PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Décret n° 98-185 DU 18 Juin 1998 portant nomination du directeur général de la congolaise de gestion de loterie

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental;

Vu les statuts de la congolaise de gestion de loterie ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE:

Article premier.- Monsieur ANDELY Philippe est nommé directeur général de la congolaise de gestion de loterie.

Article 2.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel /-

Fait à Brazzaville, le 18 Juin 1998

Le Général d'Armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre des finances et du budget,

Mathias DZON.-